

## DM n° 16 (je sais compter !) : Arithmétique

### Correction du problème 1 – Postulat de Bertrand, théorème de Sylvester

#### Partie I – Majoration du produit des premiers nombres premiers

1. Soit  $n \in \mathbb{N}^*$ . Par symétrie des coefficients binomiaux,  $\binom{2n+1}{n} = \binom{2n+1}{n+1}$ . Ainsi d'après la formule du binôme,

$$2^{2n+1} = \sum_{k=0}^{2n+1} \binom{2n+1}{k} \geq \binom{2n+1}{n} + \binom{2n+1}{n+1} = 2 \binom{2n+1}{n}.$$

Ainsi,  $\boxed{\binom{2n+1}{n} \leq 2^{2n}}$ .

On pouvait aussi faire une récurrence.

2. • Soit  $n \in \mathbb{N}^*$ . On a :

$$\binom{2n+1}{n} = \frac{(2n+1) \cdots (n+2)}{n!}.$$

Soit  $p$  un nombre premier tel que  $n+1 < p \leq 2n+1$ . Alors  $p$  est un des facteurs du produit  $(2n+1) \cdots (n+2)$ , donc  $p$  divise ce produit. Par ailleurs,

$$v_p(n!) = \sum_{k=1}^n v_p(k) = 0,$$

car  $p > n$ . Ainsi,  $p$  ne divise pas  $n!$ . On en déduit que  $p$  divise  $\binom{2n+1}{n}$ .

- Ainsi, pour tout  $p$  premier vérifiant  $n+1 < p \leq 2n+1$ ,  $v_p\left(\binom{2n+1}{n}\right) \geq 1$ , donc  $\boxed{\prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ n+1 < p \leq 2n+1}} p \text{ divise } \binom{2n+1}{n}}$ .

3. Soit, pour tout  $m \geq 2$ , la propriété  $\mathcal{Q}(m)$  :  $\prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ p \leq m}} p \leq 4^{m-1}$

- Pour  $m = 2$ , on obtient l'inégalité  $2 \leq 4^1$ , qui est vraie.
- Soit  $m > 2$ , et supposons que  $\mathcal{Q}(2), \dots, \mathcal{Q}(m-1)$  sont vrais.

\* Si  $m$  n'est pas premier (en particulier si  $m$  est pair),

$$\prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ p \leq m}} p = \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ p \leq m-1}} p \leq 4^{m-2} \leq 4^{m-1}$$

d'après l'hypothèse de récurrence.

\* Si  $m$  est premier (donc impair), on écrit  $m = 2n+1$  (avec  $n \geq 1$ ), et

$$\prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ p \leq m}} p = \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ p \leq 2n+1}} p = \left( \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ p \leq n+1}} p \right) \left( \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ n+1 < p \leq 2n+1}} p \right) \leq 4^n \binom{2n+1}{n},$$

d'après l'hypothèse de récurrence (valide car  $n \geq 1$ , donc  $2 \leq n+1 < 2n+1$ ), et la question précédente (la divisibilité entraînant l'inégalité). On utilise alors la question 1, qui amène :

$$\prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ p \leq m}} p \leq 4^n 4^n = 4^{m-1}.$$

Ainsi, on a vérifié  $\mathcal{P}(m)$ .

- D'après le principe de récurrence forte, on en déduit que pour tout  $m \geq 2$ ,

$$\boxed{\prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ p \leq m}} p \leq 4^{m-1}}$$

## Partie II – Majoration d'un coefficient binomial

Soit  $n \in \mathbb{N}^*$ .

- Pour tout  $x \geq 0$ ,  $\lfloor 2x \rfloor - 2\lfloor x \rfloor \in \mathbb{Z}$ . De plus,

$$-1 = 2x - 1 - 2x < \lfloor 2x \rfloor - 2\lfloor x \rfloor < 2x - 2(x - 1) = 2.$$

Ainsi,  $\boxed{\lfloor 2x \rfloor - 2\lfloor x \rfloor \in \{0, 1\}}$ .

- Soit, pour tout  $k \geq 1$ ,  $\alpha_k$  le nombre de multiples de  $p^k$  dans  $\llbracket 1, N \rrbracket$ , et  $\beta_k$  le nombre de multiples de  $p^k$  qui ne sont pas multiples de  $p^{k+1}$ . On a alors :

$$\alpha_k = \left\lfloor \frac{N}{p^k} \right\rfloor \quad \text{et} \quad \beta_k = \alpha_k - \alpha_{k+1}.$$

Ainsi,

$$v_p(N!) = \sum_{\ell=1}^N v_p(\ell) = \sum_{k \geq 1} k\beta_k = \sum_{k \geq 1} k(\alpha_k - \alpha_{k+1}).$$

Les termes  $a_k$  sont nuls pour  $k$  assez grand. Soit  $K$  tel que pour tout  $k > K$ ,  $a_k = 0$ . On a alors :

$$v_p(N!) = \sum_{k=1}^K ka_k - \sum_{k=1}^{K+1} ka_{k+1} = \sum_{k=1}^N ka_k - \sum_{k=2}^N (k-1)a_k = \sum_{k=1}^N a_k.$$

On obtient bien la formule de Legendre :

$$\boxed{v_p(N!) = \sum_{k \geq 1} \left\lfloor \frac{N}{p^k} \right\rfloor}$$

3. (a) Soit  $n \in \mathbb{N}^*$ , et  $p$  un nombre premier. On a donc :

$$v_p\left(\binom{2n}{n}\right) = v_p((2n)!) - 2v_p(n!) = \sum_{k \geq 1} \left\lfloor \frac{2n}{p^k} \right\rfloor - 2 \left\lfloor \frac{n}{p^k} \right\rfloor.$$

On déduit alors de la question 1 que

$$v_p\left(\binom{2n}{n}\right) \leq \sum_{\substack{k \geq 1 \\ p^k \leq 2n}} 1 = \max\{k \in \mathbb{N}^* \mid p^k \leq 2n\}.$$

Il en résulte immédiatement que  $\boxed{p^{v_p\left(\binom{2n}{n}\right)} \leq 2n}$

- Si  $p > \sqrt{2n}$ ,  $p^2 > 2n$ , donc  $v_p((2n)!) \leq 1$  (d'après a), donc  $\boxed{v_p\left(\binom{2n}{n}\right) \leq 1}$ .

- Si  $\frac{2}{3}n < p \leq n$  :

- $1 \leq \frac{n}{p} < \frac{3}{2} < 2$ , et  $2 \leq \frac{2n}{p} < 3$ , donc  $\left\lfloor \frac{n}{p} \right\rfloor = 1$  et  $\left\lfloor \frac{2n}{p} \right\rfloor = 2$  ;
- À condition que  $p \geq 3$ ,  $p^2 > 2n$ , donc pour tout  $k > 1$ ,  $\left\lfloor \frac{n}{p^k} \right\rfloor = 0$  et  $\left\lfloor \frac{2n}{p^k} \right\rfloor = 0$

- Ainsi, pour tout entier premier  $p \geq 3$  tel que  $\frac{2}{3}n < p \leq n$ , la formule de Legendre amène  $\boxed{v_p\left(\binom{2n}{n}\right) = 0}$

(on a simplement dit que le facteur  $p$  intervient une fois dans un seul des facteurs de  $n!$ , alors qu'il y a deux facteurs  $p$  et  $2p$  divisibles par  $p$  dans  $(2n)!$ )

- Si  $p = 2$ , l'inégalité  $\frac{2}{3}n < p \leq n$  amène  $2 \leq n < 3$ , donc  $n = 2$ , cas qu'on exclut (on considère  $n \geq 3$ , le postulat de Bertrand étant trivialement vrai pour  $n = 1$  et  $n = 2$ ).
4. Un facteur premier de  $\binom{2n}{n}$  divise nécessairement un des facteurs multiplicatifs de  $(2n)!$ , donc est inférieur à  $2n$ . On déduit alors des questions précédentes que :

$$\binom{2n}{n} = \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ p \leq 2n}} p^{v_p(\binom{2n}{n})} \leq \left( \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ p \leq \sqrt{2n}}} 2n \right) \cdot \left( \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ \sqrt{2n} < p \leq \frac{2}{3}n}} p^1 \right) \cdot \left( \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ \frac{2}{3}n < p \leq n}} p^0 \right) \cdot \left( \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ n+1 \leq p \leq 2n}} p^1 \right)$$

Ainsi, on obtient bien :

$$\boxed{\binom{2n}{n} \leq (2n)^{\sqrt{2n}} \left( \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ \sqrt{2n} < p \leq \frac{2}{3}n}} p \right) \cdot \left( \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ n < p \leq 2n}} p \right)}.$$

### Partie III – Démonstration du postulat de Bertrand

1. (a) Soit  $k < n$ . On a alors

$$\binom{2n}{k+1} = \frac{2n-k}{k+1} \binom{2n}{k}.$$

Or,  $2n - k > n \geq k + 1$ , donc  $\frac{2n-k}{k+1} > 1$ , et comme  $\binom{2n}{k} > 0$ , on obtient  $\boxed{\binom{2n}{k+1} > \binom{2n}{k}}.$

- (b) On a alors, par symétrie des coefficients binomiaux, pour tout  $k \in [0, 2n]$ ,  $\binom{2n}{k} \leq \binom{2n}{n}$ .

La chaîne précédente d'inégalités étant stricte, on a aussi (puisque  $n \geq 2 \geq 1$ ),  $\binom{2n}{n} > \binom{2n}{0}$ , donc  $\binom{2n}{n} \geq 2 = \binom{2n}{0} + \binom{2n}{1}$ . Ainsi, d'après la formule du binôme,

$$2^{2n} = (1+1)^{2n} = \sum_{k=0}^{2n} \binom{2n}{k} = \binom{2n}{0} + \binom{2n}{1} + \sum_{k=1}^{2n-1} \binom{2n}{k} \leq \binom{2n}{0} + \sum_{k=1}^{2n-1} \binom{2n}{n} = 2n \binom{2n}{n}.$$

Il en résulte que  $\boxed{\frac{4^n}{2n} \leq \binom{2n}{n}}.$

2. On a donc, d'après les résultats de la partie II, et l'hypothèse sur la non existence d'un nombre premier entre  $n+1$  et  $2n$  :

$$\frac{4^n}{2n} \leq \binom{2n}{n} \leq (2n)^{\sqrt{2n}} \left( \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ \sqrt{2n} < p \leq \frac{2}{3}n}} p \right),$$

et d'après la majoration de la partie I :

$$\frac{4^n}{2n} \leq (2n)^{\sqrt{2n}} \left( \prod_{\substack{p \in \mathcal{P} \\ p \leq \frac{2}{3}n}} p \right) \leq (2n)^{\sqrt{2n}} 4^{\frac{3}{2}n-1},$$

d'où finalement,  $\boxed{\frac{4^n}{2n} \leq (2n)^{\sqrt{2n}} 4^{\frac{3}{2}n}}.$

3. (a) Soit  $f$  la fonction  $x \mapsto 2^x - x - 1$ . Elle est dérivable, de dérivée  $x \mapsto f'(x) \leq (\ln(2))2^x - 1$ . Comme  $\ln(2) \geq \frac{1}{2}$  (puisque  $4 \geq e$ ),  $f'$  est strictement positive sur  $[1, +\infty[$ . Ainsi,  $f$  est strictement croissante sur cet intervalle, et  $f(1) = 0$ . On en déduit que  $f$  est strictement positive sur  $]2, +\infty[$ . Ainsi, pour tout  $a > 1$ ,  $\boxed{a+1 < 2^a}$ .

(b) Puisque  $\sqrt[6]{2n} > 1$ , on a alors :

$$2n = (\sqrt[6]{2n})^6 \leq (\sqrt[6]{2n} + 1)^6 \leq (2^{\frac{6}{\sqrt[6]{2n}}})^6,$$

d'où le résultat attendu :  $2n \leq 2^{6\sqrt[6]{2n}}$ .

4. On a donc, en reprenant le résultat de la question 2 :

$$2^{2n} \leq (2n)^{\sqrt{2n}+1} 4^{\frac{2}{3}n} \leq 2^{6\sqrt[6]{n}(\sqrt{2n}+1)} 2^{\frac{4}{3}n} \quad \text{donc:} \quad 2^{\frac{2}{3}n} \leq 2^{6\sqrt[6]{n}(\sqrt{2n}+1)}.$$

Ainsi, en élevant au cube ( $x \mapsto x^3$  étant croissante) :

$$2^{2n} \leq 2^{18\sqrt[6]{n}(\sqrt{2n}+1)} = 2^{18(2n)^{\frac{1}{2}+\frac{1}{3}}+18n^{\frac{1}{6}}} = 2^{18(2n)^{\frac{2}{3}}+18n^{\frac{1}{6}}}.$$

Or, pour tout  $n \geq 50$ ,

$$\frac{18n^{\frac{1}{6}}}{2(2n)^{\frac{2}{3}}} \leq \frac{18}{2 \cdot 2^{\frac{2}{3}}} \cdot \frac{1}{\sqrt{50}} \leq \frac{9}{7 \cdot 2^{\frac{2}{3}}}.$$

En élevant au cube, on obtient :

$$\frac{81 \cdot 9}{49 \cdot 7 \cdot 4} < 2 \times \frac{1}{2} = 1,$$

donc  $18n^{\frac{1}{6}} < 2(2n)^{\frac{2}{3}}$ . Il vient alors :

$$2^{2n} < 2^{20(2n)^{\frac{2}{3}}}.$$

Il en résulte que  $2n < 20(2n)^{\frac{2}{3}}$ , donc  $(2n)^{\frac{1}{3}} < 20$ , donc  $2n < (20)^3 = 8000$ , donc  $n < 4000$ .

5. Les entiers premiers donnés dans l'énoncé peuvent s'écrire  $q_1 < q_2 < \dots < q_{14}$ , et vérifient pour tout  $i \in \llbracket 1, 13 \rrbracket$ ,  $q_{i+1} < 2q_i$ . Ainsi, étant donné  $2 \leq n < q_{14} = 4001$ , en notant  $i = \max\{j \mid q_j \leq n\}$ ,  $i$  existe (cet ensemble est non vide, car il contient  $i = 1$ , et majoré par 14), et  $i < 14$  (car  $q_{14} > n$ ). L'entier  $q_{i+1}$  existe donc, est premier, et vérifie  $q_{i+1} > n$  (par maximalité de  $i$ ). De plus,  $q_{i+1} < 2q_i = 2n$ . Donc  $q_{i+1} \in \llbracket n+1, 2n \rrbracket$ .

Ainsi, tout intervalle du type  $\llbracket n+1, 2n \rrbracket$ , pour  $n \geq 2$ ,  $n \leq 4000$ , contient un des nombres premiers de la liste donnée dans l'énoncé. Il est trivialement vrai pour  $n = 1$  aussi.

Le postulat de Bertrand est donc vrai pour tout entier strictement positif  $n \leq 4000$ .

6. Par ailleurs, d'après la question précédente, si l'est faux pour une valeur de  $n$ , cette valeur vérifie  $n < 4000$ , ce qui contredit ce qu'on vient d'établir.

Il en résulte que le postulat de Bertrand est vrai pour tout  $n \in \mathbb{N}^*$ .

## Partie IV – Une conséquence du théorème de Sylvester

- Si le postulat de Bertrand est vrai, étant donné  $k \in \mathbb{N}^*$ , l'intervalle  $\llbracket k+1, 2k \rrbracket$  contient un nombre premier  $n$ . Soit  $n = 2k$ . L'un des entiers  $n, n-1, \dots, n-k+1$  est donc un nombre premier, donc possède un diviseur premier supérieur ou égal à  $n-k+1 = k+1$ , donc strictement plus grand que  $k$ . Ainsi, le théorème de Sylvester est vrai dans le cas  $n = 2k$ .
  - Si on suppose le théorème de Sylvester dans le cas  $n = 2k$ , l'un des entiers  $n, n-1, n-k+1 = k+1$  possède un diviseur premier strictement plus grand que  $k$ . Ce diviseur premier est aussi plus petit que  $n = 2k$ . Ainsi, il est dans  $\llbracket k+1, 2k \rrbracket$ . Ainsi, il existe un nombre premier dans  $\llbracket k+1, 2k \rrbracket$ , ce qui est le postulat de Bertrand.

Le postulat de Bertrand est donc équivalent au cas  $n = 2k$  du théorème de Sylvester.

- Par symétrie des coefficients binomiaux, l'équation  $\binom{n}{k} = m^\ell$  équivaut à l'équation  $\binom{n}{n-k} = m^\ell$ . Pour  $k \in \llbracket 0, n \rrbracket$  (seul cas intéressant),  $\frac{n}{2}$  est supérieur ou égal à l'un des deux entiers  $k$  et  $k' = n-k$ , donc on peut se ramener à une équation  $\binom{n}{k} = m^\ell$ , avec  $n \geq 2k$ .

On suppose désormais que  $n \geq 2k$

- Puisque  $n \geq 2k$ , d'après le théorème de Sylvester,  $n(n-1)\dots(n-k+1)$  possède un diviseur premier (strictement) supérieur à  $k$ . Ce diviseur premier ne peut pas être diviseur de  $k!$ , donc il est encore diviseur de

$$\frac{n(n-1)\dots(n-k+1)}{k!} = \binom{n}{k}.$$

Ainsi,  $\binom{n}{k}$  possède un diviseur premier  $p > k$ .

4. Soit  $n, k$  dans  $\mathbb{N}^*$  tels que  $n \geq 2k$ . Supposons qu'il existe un entier  $m$ , et un entier  $\ell \geq 2$  tels que  $\binom{n}{k} = m^\ell$

- (a) • D'après la question précédente,  $\binom{n}{k}$  possède un diviseur premier  $p > k$ .
  - Ainsi,  $p$  est un diviseur de  $m^\ell$ , et donc, étant premier, c'est un diviseur de  $m$ . Il est donc diviseur de  $m^\ell$  de multiplicité au moins  $\ell$ . Ainsi,  $p^\ell$  divise  $\binom{n}{k}$ .
  - Or,  $p$  est un diviseur de  $n(n-1)\dots n-k+1$ . Ainsi,  $p$  étant premier il existe, d'après le lemme de Gauss, un entier  $i \in \llbracket 0, k-1 \rrbracket$  tel que  $p$  divise  $n-i$ . Par ailleurs, pour tout  $j \in \llbracket 0, k-1 \rrbracket$ , tel que  $i \neq j$ , on a

$$1 \leq |(n-i) - (n-j)| \leq k-1 < p,$$

donc  $p$  ne divise aucun autre facteur  $n-j$  ( $j \neq i$ ) de  $n(n-1)\dots(n-k+1)$ .

- Comme  $p^\ell$  divise  $\binom{n}{k}$  donc  $n(n-1)\dots(n-k+1)$ , et que des facteurs de ce produit, seul  $n-i$  est divisible par  $p$ , on en déduit que  $n-i$  est divisible par  $p^\ell$ .

(b) L'entier  $n-i$  étant non nul, on en déduit que

$$n \geq n-i \geq p^\ell \geq k^\ell \quad \text{donc:} \quad n \geq k^\ell.$$

5. (a) Soit  $i \in \llbracket 0, k-1 \rrbracket$ .

- L'idée est juste de regrouper tous les facteurs premiers de la décomposition de  $n-i$  par groupes de  $\ell$  facteurs identiques ; ce qui restera ira dans l'entier  $a_i$ . Plus formellement, on définit, pour tout  $p \in \mathcal{P}$ ,  $q_{p,i}$  et  $r_{p,i}$  le quotient et le reste de la division euclidienne de  $v_p(n-i)$  par  $\ell$ , et on définit

$$m_i = \prod_{p \in \mathcal{P}} p^{q_i} \quad \text{et} \quad a_i = \prod_{p \in \mathcal{P}} p^{r_i}.$$

Comme les  $r_i$  vérifient tous  $r_i < \ell$ , aucun facteur premier n'apparaît avec une valuation au moins égale à  $\ell$  dans  $a_i$ , donc  $a_i$  n'est divisible par aucune puissance de  $\ell$  non triviale (si  $b^\ell$  divise  $a_i$ , un facteur premier de  $b$  apparaît dans la décomposition de  $a_i$  avec une multiplicité au moins égale à  $\ell$ ) Par ailleurs

$$a_i m_i^\ell = \prod_{p \in \mathcal{P}} p^{q_i \ell + r_i} = p^{v_p(n-i)} = n-i.$$

D'où l'existence des couples  $(a_i, m_i)$ .

- Supposons que  $(a_i, m_i)$  et  $(a'_i, m'_i)$  vérifient tous deux les conditions. Alors  $a_i m_i^\ell = a'_i m'_i^\ell$ . Soit  $p$  un nombre premier. Alors

$$v_p(m_i^\ell) = \ell v_p(m_i) \equiv 0 [\ell].$$

De même,  $v_p(m'_i^\ell) \equiv 0 [\ell]$  (ces deux valuations sont éventuellement nul). Par conséquent,

$$v_p(a_i) \equiv v_p(a'_i) [\ell],$$

et comme  $v_p(a_i) < \ell$  ainsi que  $v_p(a'_i)$ , on a  $v_p(a_i) = v_p(a'_i)$ . Ceci étant vrai pour tout nombre premier  $p$ , on en déduit,  $a_i$  et  $a'_i$  étant tous deux positifs, que  $a_i = a'_i$ , puis  $m_i^\ell = m'_i^\ell$ , et  $x \mapsto x^\ell$  étant injective sur  $\mathbb{R}_+$  ( $\ell > 0$ ), il vient  $m_i = m'_i$ . D'où l'unicité du couple  $(a_i, m_i)$ .

(b) Supposons qu'il existe  $i < j$  dans  $\llbracket 0, k-1 \rrbracket$  tels que  $a_i = a_j$ . On a  $n-i > n-j$ , et comme  $a_i = a_j$ , cela nécessite  $m_i > m_j$ , donc  $m_i \geq m_j + 1$  ( $m_i$  et  $m_j$  étant entiers) ; On a alors

$$(n-i) - (n-j) = a_j(m_i^\ell - m_j^\ell) \geq a_j((m_j + 1)^\ell - m_j^\ell).$$

Ainsi, en développant  $(m_j + 1)^\ell$  à l'aide de la formule du binôme, en simplifiant  $m_j^\ell$  et en ne conservant qu'un terme de ce qui reste (les autres étant positifs), on obtient :

$$(n-i) - (n-j) \geq a_j \ell m_j^{\ell-1} \geq \ell a_j m_j^{\frac{\ell}{2}} \geq \ell \sqrt{a_j m_j^\ell} = \ell \sqrt{n-j},$$

car  $\ell \geq 2$  et  $a_j \geq 1$ . Ainsi, puisque  $i$  et  $j$  sont dans  $\llbracket 0, k-1 \rrbracket$ , que  $k \leq \frac{n}{2}$ , et que  $\ell \geq \sqrt{2}$  :

$$k > (n-i) - (n-j) \geq \ell \sqrt{\frac{n}{2}} \geq \sqrt{n}.$$

On a alors  $k^\ell \geq k^2 > n$ , ce qui contredit 3(b).

Ainsi, les  $a_i$ ,  $i \in \llbracket 0, k-1 \rrbracket$  sont deux à deux distincts.

#### 6. (La clé de la preuve, selon Erdős)

(a) Par définition des  $a_i$ , et par l'hypothèse faite sur les  $m_i$ ,

$$\left( \prod_{i=1}^{k-1} m_i \right)^\ell \left( \prod_{i=0}^{k-1} a_i \right) = \binom{n}{k} k! = m^\ell k!.$$

Soit  $d = \left( \prod_{i=1}^{k-1} m_i \right) \wedge m$ , et  $u = \frac{\prod_{i=1}^{k-1} m_i}{d}$  et  $v = \frac{m}{d}$ .

Alors u et v sont premiers entre eux et vérifient  $u^\ell \prod_{i=0}^{k-1} a_i = v^\ell k!$ .

(b) Un diviseur premier  $p$  de  $v$  est de valuation multiple de  $\ell$ . Comme  $p$  ne divise pas  $u$  (donc pas non plus  $u^\ell$ ) et que les  $a_i$  ne sont divisibles par aucune puissance non triviale d'ordre  $\ell$ , il existe  $i$  et  $j$  distincts tels que  $a_i$  et  $a_j$  soient tous deux divisibles par  $p$ . Donc  $n-i$  et  $n-j$  sont divisibles par  $p$ , et distincts. Comme  $|n-i - (n-j)| < k$ , et est divisible par  $p$  il en résulte que  $p < k$  et *a fortiori*  $p \leq k$ .

(c) On adapte la preuve de la formule de Legendre, en remarquant que par définition, chaque  $a_i$  divise  $n-i$ . Parmi les  $k$  termes consécutifs  $n, (n-1), \dots, (n-k+1)$ , il y en a au plus  $\left\lfloor \frac{k}{p} \right\rfloor$  donc au plus  $\left\lfloor \frac{k}{p} \right\rfloor + 1$  qui sont divisibles au moins une fois par  $p$ . Donc il y a au plus  $\left\lfloor \frac{k}{p} \right\rfloor + 1$  termes parmi les  $a_i$  divisibles au moins une fois par  $p$ . De même, il y en a au plus  $\left\lfloor \frac{k}{p^2} \right\rfloor + 1$  qui sont divisibles deux fois par  $p$ , donc qui fournissent un facteur  $p$  supplémentaire par rapport à ceux obtenus dans la première étape, puis au plus  $\left\lfloor \frac{k}{p^2} \right\rfloor + 1$  qui sont divisibles par  $p^3$  etc. On s'arrête à  $p^{\ell-1}$ , car les  $a_i$  ne sont pas divisibles par  $p^\ell$ , de par leur définition. Ainsi,

$$v_p(a_0 a_1 \dots a_{k-1}) \leq \sum_{i=1}^{\ell-1} \left( \left\lfloor \frac{k}{p^i} \right\rfloor + 1 \right)$$

Pour ceux qui aiment la formalisation, on peut rédiger à l'aide de fonctions caractéristiques, efficaces ici :

$$v_p(a_0 a_1 \dots a_{k-1}) = \sum_{i=0}^{k-1} v_p(a_i) = \sum_{i=0}^{k-1} \sum_{j=1}^{+\infty} \mathbb{1}(p^j \mid a_i).$$

Comme les  $a_i$  ont au plus  $\ell-1$  facteurs  $p$  :

$$v_p(a_0 a_1 \dots a_{k-1}) = \sum_{i=0}^{k-1} \sum_{j=1}^{\ell-1} \mathbb{1}(p^j \mid a_i) = \sum_{j=1}^{\ell-1} \sum_{i=0}^{k-1} \mathbb{1}(p^j \mid a_i) \leq \sum_{j=1}^{\ell-1} \sum_{i=0}^{k-1} \mathbb{1}(p^j \mid n-i).$$

On en déduit alors que

$$v_p(a_0 a_1 \dots a_{k-1}) = \sum_{j=1}^{\ell-1} |\{i \in \llbracket 0, k-1 \rrbracket \text{ tq } p^j \mid n-i\}|.$$

On déduit alors des arguments donnés en début de question que

$$v_p(a_0 a_1 \dots a_{k-1}) \leq \sum_{j=1}^{\ell-1} \left( \left\lfloor \frac{k}{p^j} \right\rfloor + 1 \right)$$

- (d) Or, d'après la formule de Legendre  $v_p(k!) = \sum_{j=1}^{+\infty} \left\lfloor \frac{k}{p^j} \right\rfloor$ , et, puisque  $u$  et  $v$  sont premiers entre eux,  $p$  ne divise pas  $u$ . Ainsi,

$$\begin{aligned} v_p(v^\ell) &= v_p(a_0 \dots a_{k-1}) - v_p(k!) \\ &\leq \sum_{j=1}^{\ell-1} \left( \left\lfloor \frac{k}{p^j} \right\rfloor + 1 \right) - \sum_{j=1}^{+\infty} \left\lfloor \frac{k}{p^j} \right\rfloor \\ &\leq \sum_{j=1}^{\ell-1} \left( \left\lfloor \frac{k}{p^j} \right\rfloor + 1 \right) - \sum_{j=1}^{\ell-1} \left\lfloor \frac{k}{p^j} \right\rfloor \\ &= \ell - 1. \end{aligned}$$

Ainsi,  $v_p(v^\ell) \leq \ell - 1$

Les diviseurs premiers  $p$  de  $v$  ont donc tous une multiplicité strictement plus petite que  $\ell$  dans  $v^\ell$ . Or leur multiplicité dans  $v^\ell$  est un multiple de  $\ell$ , elle est donc nécessairement nulle. Par conséquent,  $p$  n'est pas diviseur de  $v^\ell$  donc pas non plus de  $v$ , d'où une contradiction.

On en déduit que  $v$  ne peut pas avoir de diviseur premier, donc que  $v = 1$ .

- (e) On a alors  $u^\ell \prod_{i=0}^{n-1} a_i = k!$ . Or, les  $a_i$  sont des entiers strictement positifs deux à deux distincts, donc  $\prod_{i=0}^{n-1} a_i \geq k!$ . L'égalité précédente impose donc  $u = 1$  et  $\prod_{i=0}^{n-1} a_i \geq k!$ , ce qui n'est possible que si les  $a_i$  sont les éléments de  $\llbracket 1, k \rrbracket$  dans un certain ordre (ils doivent être le plus petit possible globalement, tout en étant deux à deux distincts). Cela signifie bien que  $\sigma : i \mapsto a_i$  est définie de  $\llbracket 0, k-1 \rrbracket$  dans  $\llbracket 1, k \rrbracket$ , et étant injective d'un ensemble vers un ensemble de même cardinal fini,  $\boxed{\sigma \text{ est une bijection}}$ .

7. Soit  $\ell = 2$ . Alors, si  $k \geq 4$ , soit  $i = \tau(4)$ , donc  $a_i = 4 = 2^2$ . Cela contredit le fait que les  $a_i$  ne contiennent pas de carré. Donc  $\boxed{\binom{n}{k} \text{ n'est pas un carré}}$ .
8. On suppose  $\ell \geq 3$ , et  $k \geq 4$ . Soit  $i_1 = \tau(1)$ ,  $i_2 = \tau(2)$  et  $i_4 = \tau(4)$ .

- (a) On suit l'indication donnée : soit  $b = n - i_2$ ,  $x = b - (n - i_1)$  et  $y = n - i_4 - b$ . Si on suppose que  $(n - i_2)^2 = (n - i_1)(n - i_4)$ , on a alors :

$$b^2 = (b - x)(b + y) = b^2 + b(y - x) - xy, \quad \text{donc:} \quad b(y - x) = xy.$$

De là on obtient (j'admet que ce n'était pas évident à trouver) :

$$|xy| = |b||y - x| \geq |b| = n - i_2 > n - k \geq k^\ell - k.$$

La première inégalité résulte du fait qu'on ne peut pas avoir  $y = x$ , sinon  $xy = 0$ , puis  $x = y = 0$ , puis  $i_1 = i_2 = i_3$ , ce qui contredit l'injectivité de  $\tau$ . Comme  $k > 1$ , on a

$$|xy| \geq k^\ell - 2k + 1 \geq k^2 - 2k + 1 = (k-1)^2.$$

Par ailleurs,  $i_1$ ,  $i_2$  et  $i_4$  étant dans  $\llbracket 0, k-1 \rrbracket$ ,

$$|x| = |i_1 - i_2| \leq k - 1 \quad \text{et} \quad |y| = |i_4 - i_2| \leq k - 1,$$

d'où  $(k-1)^2 \geq |xy|$ , et en mettant tout bout-à-bout,  $|xy| > |xy|$ , d'où une contradiction.

Conclusion :  $\boxed{(n - i_2)^2 \neq (n - i_1)(n - i_4)}$

- (b) Puisque par définition de  $\tau$ ,  $a_{i_1} = 1$ ,  $a_{i_2} = 2$  et  $a_{i_4} = 4$ , cette propriété se réexprime ainsi :

$$(2m_{i_2}^\ell)^2 \neq m_1^\ell 4m_2^\ell \quad \text{donc:} \quad m_{i_2}^\ell \neq (m_{i_1} m_{i_4})^\ell \quad \text{donc:} \quad \boxed{m_{i_2} \neq m_{i_1} m_{i_4}}.$$

- (c) On suppose  $m_{i_2}^2 > m_{i_1} m_{i_4}$ .

i. On a alors

$$(n - i_2)^2 - (n - i_1)(n - i_4) = 4(m_{i_2}^{2\ell} - (m_{i_1} m_{i_4})^\ell).$$

Or, si  $a$  et  $b$  sont deux réels tels que  $a > b$ , alors

$$a^\ell - b^\ell = (a - b)(a^{\ell-1} + a^{\ell-2}b + \cdots + b^{\ell-1}) \geq (a - b) \times \ell b^{\ell-1}.$$

Ainsi, on obtient ici :

$$(n - i_2)^2 - (n - i_1)(n - i_4) > 4\ell(m_{i_2}^2 - m_{i_1} m_{i_4})(m_{i_1} m_{i_4})^{\ell-1}.$$

Comme  $m_{i_2}^2 - m_{i_1} m_{i_4}$  est un entier strictement positif, il est au moins égal à 1, d'où :

$$\boxed{(n - i_2)^2 - (n - i_1)(n - i_4) > 4\ell(m_{i_1} m_{i_4})^{\ell-1}}.$$

Par ailleurs, soit  $i = \max(i_1, i_4)$ , on a alors :

$$(n - i_1)(n - i_4) > (n - i)^2$$

l'inégalité étant stricte car  $i_1 \neq i_4$ . Par suite,

$$(n - i_2)^2 - (n - i_1)(n - i_4) < (n - i_2)^2 - (n - i)^2 = (2n - i_2 - i)(i - i_2).$$

Comme  $i$  et  $i_2$  sont dans  $\llbracket 0, k-1 \rrbracket$ ,  $i - i_2 < k - 1$ . La positivité de  $2n - i_2 - i$  amène alors

$$(n - i_2)^2 - (n - i_1)(n - i_4) < (k-1)(2n - i_2 - i) \quad \text{puis:} \quad \boxed{(n - i_2)^2 - (n - i_1)(n - i_4) < 2n(k-1)}$$

ii. On a alors :

$$2(k-1)m_{i_1} m_{i_4} > 4\ell(m_{i_1} m_{i_4})^\ell = \ell(n - i_1)(n - i_4),$$

d'où finalement,  $\boxed{2(k-1)m_{i_1} m_{i_4} > \ell(n - k + 1)^2}$ .

Par ailleurs, comme  $n \geq k^\ell$ ,  $\ell \geq 3$  et  $k \geq 4$ ,  $n \geq k \times 4^2$ , et on obtient très largement  $n > 6k$ , donc  $k < \frac{n}{6}$ .

Ainsi

$$(n - k + 1)^2 > (n - k)^2 = n^2 - 2kn + k^2 > n^2 - 2kn > n^2 - \frac{n^2}{3},$$

d'où enfin

$$\ell(n - k + 1)^2 > \frac{2}{3}\ell n^2 \geq \frac{2}{3} \times 3n^2 = 2n^2.$$

Ainsi  $\boxed{\ell(n - k + 1)^2 > 2n^2}$ .

iii. En simplifiant l'inégalité de la question précédente, il vient  $(k-1)m_{i_1} m_{i_4} > n$ . Or  $k-1 < k$  et par définition,  $m_{i_1}^\ell \leq m - i_1 \leq n$ , donc  $m_{i_1} \leq n^{\frac{1}{\ell}}$ , et de même pour  $m_{i_4}$ . Il en résulte que

$$n < kn^{\frac{2}{\ell}} \quad \text{puis:} \quad \boxed{n < kn^{\frac{2}{3}}}.$$

(d) En élevant l'inégalité obtenue au cube, il vient alors  $n < k^3$ , ce qui contredit  $n \geq k^\ell$  et  $\ell \geq 3$ . Ainsi, l'hypothèse initiale (le fait que  $\binom{n}{k}$  est égal à  $m^\ell$ ) est fausse.

Donc, si  $m_{i_2}^2 > m_{i_1} m_{i_4}$ , sous les hypothèses  $\ell \geq 3$  et  $k \geq 4$ ,  $\boxed{\binom{n}{k} \text{ n'est pas une puissance d'ordre } \ell}$ .

(e) Les inégalités se font à peu près de la même façon (mais dans l'autre sens) lorsque  $m_{i_2}^2 < m_{i_1} m_{i_4}$ . Je vous laisse mettre l'argument en place. Cela termine la preuve.

9. (a) Soit, pour tout  $n$  dans  $\mathbb{N}$ , la propriété  $\mathcal{P}(n)$ :  $\binom{u_n}{2}$  est un carré parfait.

- Pour  $n = 0$ , on a  $\binom{u_0}{2} = \binom{9}{2} = 36 = 6^2$ , donc  $\mathcal{P}(0)$  est vrai.
- Soit  $n \in \mathbb{N}$ . Supposons que  $\mathcal{P}(n)$  est vrai. Alors

$$\binom{u_{n+1}}{2} = \frac{u_{n+1}(u_{n+1}-1)}{2} = \frac{(2u_n-1)^2((2u_n-1)^2-1)}{2} = \frac{(2u_n-1)^2(2u_n(2u_n-2))}{2} = 2^2(2u_n-1)^2 \binom{u_n}{2},$$

et par l'hypothèse de récurrence,  $\binom{u_{n+1}}{2}$  est un carré parfait.

Par conséquent,  $\mathcal{P}(0)$  est vraie, et pour tout  $n$  dans  $\mathbb{N}$ ,  $\mathcal{P}(n)$  entraîne  $\mathcal{P}(n + 1)$ . D'après le principe de récurrence,  $\mathcal{P}(n)$  est vraie pour tout  $n$  dans  $\mathbb{N}$ .

Conclusion :  $\boxed{\text{pour tout } n \in \mathbb{N}, (\frac{u_n}{2}) \text{ est un carré parfait.}}$

- (b) Tout  $u_n$  ( $n \in \mathbb{N}$ ) est solution de l'équation  $\binom{n}{2} = m^2$ . La suite  $(u_n)$  étant clairement strictement croissante, cela donne une  $\boxed{\text{infinité de solutions}}$  à cette équation.

(c) On a  $\binom{50}{3} = \frac{50 \times 49 \times 48}{6} = 5^2 \times 2 \times 7^2 \times 2^3 = (5 \times 7 \times 2^2)^2 = 140^2$ .

Ainsi,  $\boxed{(\frac{50}{3}) \text{ est un carré parfait.}}$

On s'est servi de l'hypothèse  $k \geq 4$  pour pouvoir définir  $\tau(1)$ ,  $\tau(2)$  et  $\tau(4)$  : pour que  $\tau(4)$  soit bien défini, il est nécessaire d'avoir cette hypothèse  $k \geq 4$ .

## Correction du problème 2 – Loi de réciprocité quadratique

### Questions préliminaires

- Puisque  $p$  et  $q$  sont impairs,  $\frac{p-1}{2}$  et  $\frac{q-1}{2}$  sont entiers. De plus,

$$\frac{p-1}{2} \equiv 0 [2] \iff p-1 \equiv 0 [4] \iff p \equiv 1 [4]$$

Ainsi,  $\frac{p-1}{2} \cdot \frac{q-1}{2}$  est impair si et seulement si chacun des deux termes du produit l'est, si et seulement si  $p \equiv q \equiv 3 [4]$ . On déduit alors de la loi de réciprocité quadratique que si  $p$  et  $q$  sont deux entiers premiers impairs distincts,

$$\left(\frac{q}{p}\right)_L = \begin{cases} -\left(\frac{p}{q}\right)_L & \text{si } p \equiv q \equiv 3 [4] \\ \left(\frac{p}{q}\right)_L & \text{sinon.} \end{cases}$$

- Soit  $a \equiv b [p]$ , et supposons que  $a$  est un résidu quadratique modulo  $p$ . Il existe donc  $c \in \mathbb{Z}$  tel que  $c^2 \equiv a \equiv b [p]$ , et donc  $b$  est un résidu quadratique modulo  $p$  également ; et réciproquement. Ainsi,  $\boxed{\left(\frac{a}{p}\right)_L = \left(\frac{b}{p}\right)_L}$ .

- On a facilement  $1^2 \equiv 1 [5]$ , donc  $\boxed{\left(\frac{1}{5}\right)_L = 1}$ . C'est d'ailleurs clairement vrai si on remplace 5 par n'importe quel autre nombre premier impair.

Par ailleurs, tout  $b^2$  est congru modulo 5 à  $r^2$ , où  $r$  est son reste modulo 5. Ainsi, si 2 est résidu quadratique modulo 5, il existe  $r \in [0, 4]$  tel que  $r^2 \equiv 2 [5]$ . On vérifie facilement, par calcul de ces 5 carrés, que ce n'est pas le cas. Donc  $\boxed{\left(\frac{2}{5}\right)_L = -1}$ .

- On se sert du théorème des résidus quadratiques et des questions 1 et 2 pour trouver les signes et opérer les simplifications :

$$\left(\frac{5}{17}\right)_L = \left(\frac{17}{5}\right)_L = \left(\frac{2}{5}\right)_L = -1,$$

donc  $\boxed{5 \text{ n'est pas un résidu quadratique modulo } 17}$ . De même :

$$\left(\frac{5}{41}\right)_L = \left(\frac{41}{5}\right)_L = \left(\frac{1}{5}\right)_L = 1,$$

$\boxed{5 \text{ est un résidu quadratique modulo } 41}$ .

## Partie I – Quelques propriétés élémentaires du symbole de Legendre

Dans toute cette partie,  $p$  désigne un nombre premier impair.

## 1. Caractérisation des résidus quadratiques

- (a) Soit  $n$  un entier premier avec  $p$  (c'est-à-dire non divisible par  $p$ , celui-ci étant premier). Remarquons d'abord que  $y = n^{\frac{p-1}{2}}$  est bien défini, puisque l'exposant est entier. On a alors  $y^2 = n^{p-1} \equiv 1 [p]$ , d'après le théorème de Fermat. Comme le polynôme  $X^2 - 1$  de  $\mathbb{F}_p[X]$  ne peut pas avoir plus de deux racines, on en déduit que  $y \equiv 1 [p]$  ou  $y \equiv -1 [p]$ .
- (b) Si  $n$  est un résidu quadratique premier avec  $p$ , on peut écrire  $n \equiv a^2 [p]$ , et donc  $n^{\frac{p-1}{2}} \equiv a^{p-1} [p]$ . De plus,  $p$  ne divise pas  $a$ , sinon il diviserait aussi  $n$ . Ainsi, on peut utiliser le théorème de Fermat, et on obtient  $n^{\frac{p-1}{2}} \equiv 1 [p]$ .
- (c) On remarque d'abord que pour tout  $a \in \mathbb{F}_p^*$ , l'équation  $x^2 = a$  admet soit 0 soit 2 solutions (il ne peut pas y en avoir plus car  $X^2 - a$  est un polynôme de degré 2, et s'il y a une solution  $b$ ,  $-b$  est aussi une solution, et distincte de  $b$  puisque  $p$  est impair). Ainsi, en notant  $f : x \mapsto x^2$  de  $\mathbb{F}_p^*$  dans lui-même, pour tout  $a$ ,  $|f^{-1}(a)| = 0$  si  $a$  n'est pas un résidu quadratique et  $|f^{-1}(a)| = 2$  si  $a$  est un résidu quadratique. En considérant la partition de  $\mathbb{F}_p^*$  associée à cette application, on en déduit que  $p - 1$  est partagé en autant de parts de cardinal 2 qu'il y a de résidus quadratiques. Il y a donc  $\frac{p-1}{2}$  résidus quadratiques. Ainsi, ces résidus quadratiques fournissent  $\frac{p-1}{2}$  racines distinctes du polynôme  $X^{\frac{p-1}{2}} - 1$  de  $\mathbb{F}_p[X]$ . Pour des raisons de degré, il ne peut pas y avoir plus de racines. Ainsi un non-résidu quadratique  $a$  n'est pas racine de ce polynôme, donc

$$a^{\frac{p-1}{2}} \not\equiv 1 [p]$$

On déduit de la question 1(a) que  $a^{\frac{p-1}{2}} \equiv -1 [p]$ .

Ainsi, par définition du symbole de Legendre, on obtient bien :

$$\left( \frac{n}{p} \right)_L \equiv n^{\frac{p-1}{2}} [p] \text{ (formule d'Euler)}$$

- (d) La multiplicativité du symbole de Legendre en découle de façon immédiate :

$$\left( \frac{mn}{p} \right)_L \equiv (mn)^{\frac{p-1}{2}} \equiv m^{\frac{p-1}{2}} n^{\frac{p-1}{2}} \equiv \left( \frac{m}{p} \right)_L \left( \frac{n}{p} \right)_L [p]$$

Les symboles de Legendre prenant leurs valeurs dans  $\{-1, 1\}$ , et  $p$  n'étant pas égal à 2, cette congruence implique l'égalité :

$$\left( \frac{mn}{p} \right)_L = \left( \frac{m}{p} \right)_L \left( \frac{n}{p} \right)_L.$$

- (e) On peut alors calculer par exemple  $\left( \frac{33}{127} \right)_L$  :

$$\left( \frac{33}{127} \right)_L = \left( \frac{11}{127} \right)_L \left( \frac{3}{127} \right)_L = (-1)^2 \left( \frac{127}{11} \right)_L \left( \frac{127}{3} \right)_L = \left( \frac{6}{11} \right)_L \left( \frac{1}{3} \right)_L = \left( \frac{2}{11} \right)_L \left( \frac{3}{11} \right)_L$$

Or,

$$\left( \frac{2}{11} \right)_L \equiv 2^5 \equiv 32 \equiv -1 [11],$$

et

$$\left( \frac{3}{11} \right)_L = - \left( \frac{11}{3} \right)_L = - \left( \frac{2}{3} \right)_L \equiv -2 \equiv 1 [3].$$

Ainsi, comme le symbole de Legendre prend ses valeurs dans  $\{-1, 1\}$ , on a forcément  $\left( \frac{2}{11} \right)_L = -1$  et  $\left( \frac{3}{11} \right)_L = 1$ . Ce dernier point pouvait aussi se voir directement puisque  $3 \equiv 5^2 [11]$ .

On obtient donc  $\left( \frac{33}{127} \right)_L = -1$ .

## 2. Lemme de Gauss

Soit  $m$  un entier non divisible par  $p$ .

- (a) • Pour commencer,  $m$  étant premier avec  $p$ ,  $m$  est inversible modulo  $p$  (immédiat avec une relation de Bézout). Ainsi, l'application  $x \mapsto mx$  est bijective de  $\mathbb{F}_p$  dans lui-même, de réciproque  $x \mapsto m^{-1}x$ .

- On en déduit que les  $r_m(n)$  sont deux à deux distincts, pour  $n \in \llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket$ . En particulier,  $|r_m(n)| \neq |r_m(n')|$  si  $n \neq n'$  et  $e_m(n) = e_m(n')$ .
- Il reste donc à voir ce qui se passe pour  $n$  et  $n'$  distincts dans  $\llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket$  lorsque  $r_m(n)$  et  $r_m(n')$  sont de signe opposé. Supposons qu'on ait  $|r_m(n)| = |r_m(n')|$ , c'est-à-dire  $r_m(n) = -r_m(n')$ . On a alors  $mn \equiv -mn' [p]$ , donc

$$m(n + n') \equiv 0 [p]$$

Ceci n'est pas possible, puisque  $\mathbb{F}_p$  est intègre ( $m$  et  $n + n'$  étant non nuls modulo  $p$ , puisque  $n + n' \in \llbracket 2, p-1 \rrbracket$ )

- Ainsi,  $\boxed{\text{les } |r_n(m)| \text{ sont deux à deux distincts pour } n \in \llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket}$ . De plus, ils sont dans  $\llbracket 0, \frac{p-1}{2} \rrbracket$  par définition, et même dans  $\llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket$ , puisque par intégrité,  $mn$  n'est pas nul modulo  $p$ . On en déduit que l'application  $n \mapsto |r_m(n)|$  est injective de  $\llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket$  dans lui-même, et par cardinalité, on en déduit qu'elle est  $\boxed{\text{bijective}}$ .

- (b) Lorsque  $n$  parcourt  $\llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket$ , les  $|r_m(n)| = e_m(n)r_m(n)$  parcourent donc une et une seule fois chaque élément de  $\llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket$ . Ainsi,

$$\prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} e_n(m)r_n(m) = \prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} n$$

Or,

$$\prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} r_n(m) \equiv \prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} mn \equiv m^{\frac{p-1}{2}} \prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} n \equiv \left(\frac{m}{p}\right)_L \prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} n [p],$$

d'après la question I-1(c). Ainsi,

$$\left(\frac{m}{p}\right)_L \prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} n \prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} e_n(m) \equiv \prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} n [p].$$

Par ailleurs, chaque  $n \in \llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket$  étant inversible modulo  $p$ , leur produit aussi, et on peut donc simplifier :

$$\left(\frac{m}{p}\right)_L \prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} e_n(m) \equiv 1 [p],$$

et, puisque  $\left(\frac{m}{p}\right)_L \in \{-1, 1\}$ ,

$$\prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} e_n(m) \equiv \left(\frac{m}{p}\right)_L [p],$$

Les deux membres étant égaux soit à 1 soit à  $-1$  et  $p$  étant différent de 2, cette congruence est en fait une égalité :

$$\boxed{\prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} e_n(m) = \left(\frac{m}{p}\right)_L}.$$

### 3. Caractère quadratique de 2

- (a) Pour  $n \in \llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket$ , on a  $2n \in \llbracket 2, \frac{p-1}{2} \rrbracket$ . Ainsi,  $e_n(2) = 1$  si et seulement si  $2m \leq \frac{p-1}{2}$  si et seulement si  $m \leq \frac{p-1}{4}$ . Ainsi,

$$\left| \left\{ n \in \llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket \mid e_n(2) = 1 \right\} \right| = \left\lfloor \frac{p-1}{4} \right\rfloor.$$

Ainsi par complémentarité,

$$\left| \left\{ n \in \llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket \mid e_n(2) = -1 \right\} \right| = \frac{p-1}{2} - \left\lfloor \frac{p-1}{4} \right\rfloor = \frac{p-1}{2} + \left\lceil -\frac{p-1}{4} \right\rceil,$$

et comme  $\frac{p-1}{2}$  est entier,

$$\left| \left\{ n \in \llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket \mid e_n(2) = -1 \right\} \right| = \left\lceil \frac{p-1}{2} - \frac{p-1}{4} \right\rceil = \left\lceil \frac{p-1}{4} \right\rceil.$$

Ainsi, en comptant les signes dans le produit, on obtient :

$$\left(\frac{2}{p}\right)_L = \prod_{n=1}^{\frac{p-1}{2}} e_n(2) = (-1)^{\lceil \frac{p-1}{4} \rceil}$$

(b) On écrit  $p = 8k + \ell$ , avec  $\ell \in \{1, 3, 5, 7\}$ . On a alors

$$\frac{p-1}{4} = 2k + \frac{\ell-1}{4},$$

où  $\frac{\ell-1}{4}$  prend respectivement les valeurs  $0, \frac{1}{2}, 1, \frac{3}{2}$  lorsque  $\ell$  prend les valeurs  $1, 3, 5, 7$ . Ainsi,  $\lceil \frac{p-1}{4} \rceil$  est pair ssi  $\ell = 1$  ou  $\ell = 7$ . Ainsi, on a bien :

$$\left(\frac{2}{p}\right)_L = \begin{cases} 1 & \text{si } p \equiv \pm 1 [8] \\ -1 & \text{si } p \equiv \pm 3 \end{cases}$$

Par ailleurs, avec les mêmes notations,  $p^2 = (8k + \ell)^2 = 64k^2 + 16\ell + \ell^2 \equiv \ell^2$  [16]. Ainsi, si  $p \equiv \pm 1$  [8],  $p^2 - 1 \equiv 1 - 1 = 0$  [16], donc  $\frac{p^2-1}{8}$  est pair. De même, si  $p \equiv \pm 3$  [8], alors  $p^2 - 1 \equiv 3^2 - 1 \equiv 8$  [16], donc  $\frac{p^2-1}{8}$  est impair. On déduit de ce qui précède que :

$$\left(\frac{2}{p}\right)_L = (-1)^{\frac{p^2-1}{8}}.$$

## Partie II – Démonstration calculatoire de la loi de réciprocité quadratique

1. On distingue 2 cas :

- Si  $e_q(k) = 1$ , alors  $r_q(k) = s_q(k)$ , et on a bien l'égalité  $e_{q,k}r_q(k) = p \cdot \delta_{-1,e_q(k)} + e_q(k)s_q(k)$ .
- Si  $e_q(k) = -1$ , on a  $r_q(k) + p = s_q(k)$ , donc  $e_q(k)r_q(k) = -r_q(k) = p - s_q(k) = p + e_q(k)s_q(k) = p \cdot \delta_{-1,e_q(k)} + e_q(k)s_q(k)$ .

Ainsi, dans tous les cas, la formule est valide :  $e_q(k)r_q(k) = p \cdot \delta_{-1,e_q(k)} + e_q(k)s_q(k)$ .

2. Les  $e_{q(k)}r_q(k) = |r_q(k)|$  parcourant une et une seule fois les éléments de  $\llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket$ , on en déduit que

$$\sum_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} e_{q(k)}r_q(k) = \sum_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} k = \frac{1}{2} \cdot \frac{p-1}{2} \cdot \frac{p+1}{2} = \frac{p^2-1}{8}.$$

Ainsi, en utilisant la question précédente, on obtient bien :

$$\sum_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} p \cdot \delta_{-1,e_q(k)} + e_q(k)s_q(k) = \frac{p^2-1}{8}$$

3. On a :

$$\sum_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} e_q(k) \left( kq - p \left\lfloor \frac{kq}{p} \right\rfloor \right) = \sum_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} e_q(k)kq - p \sum_{k=1}^{p-1} \left\lfloor \frac{kq}{p} \right\rfloor.$$

Ainsi, puisque  $e_q(k) \equiv 1$  [2], on obtient :

$$\sum_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} e_q(k) \left( kq - p \left\lfloor \frac{kq}{p} \right\rfloor \right) \equiv q \sum_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} k - pS(q,p) \equiv \left[ q \frac{p^2-1}{8} - pS(q,p) \right].$$

4. Or,  $\left\lfloor \frac{kq}{p} \right\rfloor$  est le quotient de la division euclidienne de  $kq$  par  $p$ , donc  $kq - p \left\lfloor \frac{kq}{p} \right\rfloor$  est le reste de cette division à savoir  $s_q(k)$ . On en déduit que

$$\sum_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} p\delta_{-1,e_q(k)} + e_q(k)s_q(k) \equiv p \sum_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} \delta_{-1,e_q(k)} + q \frac{p^2 - 1}{8} - pS(q,p) [2].$$

Par ailleurs, la somme restante compte les éléments  $k$  pour lesquels  $-1 = e_q(k)$  : il y en a  $\mu$ . En reprenant le résultat de la question 2, il vient donc :

$$\frac{p^2 - 1}{8} \equiv \mu p + q \frac{p^2 - 1}{8} - pS(q,p) [2],$$

donc, puisque  $p$  est impair, donc congru à 1 modulo 2, ainsi que  $q$ ,

$$\boxed{\mu \equiv S(q,p) [2].}$$

On a donc

$$\boxed{\left( \frac{q}{p} \right)_L = \prod_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} e_q(k) = (-1)^\mu = (-1)^{S(q,p)}}.$$

5. Soit  $\ell \in \llbracket 1, \frac{q-1}{2} \rrbracket$ . Alors

$$\begin{aligned} \left\lfloor \frac{kq}{p} \right\rfloor = \ell &\iff l \leq \frac{kq}{p} < \ell + 1 \\ &\iff \frac{p\ell}{q} \leq k < \frac{p(\ell+1)}{q}. \end{aligned}$$

Le nombre de valeurs entières de  $k$  réalisant cette inégalité est

$$C_\ell = \left\lceil \frac{(\ell+1)p}{q} \right\rceil - \left\lceil \frac{\ell p}{q} \right\rceil.$$

Puisque  $\ell \leq \frac{q-1}{2}$ ,

$$\frac{p(\ell+1)}{q} \leq \frac{p(q+1)}{2q} = \frac{pq+p}{2q} < \frac{pq+q}{2} = \frac{p+1}{2}.$$

L'inégalité étant stricte entre des entiers, il vient  $\frac{p(\ell+1)}{q} < \frac{p-1}{2}$ , donc toutes les valeurs de  $k$  trouvées de la sorte interviennent dans la somme définissant  $S(q,p)$ .

Par ailleurs, les valeurs de  $\left\lfloor \frac{kq}{p} \right\rfloor$  sont bien toutes dans l'intervalle  $\llbracket 1, \frac{q-1}{2} \rrbracket$ , puisque

$$\frac{kq}{p} \leq \frac{(p-1)q}{2p} \leq \frac{q}{2},$$

et en passant à la partie entière,

$$\left\lfloor \frac{kq}{p} \right\rfloor \leq \frac{q-1}{2}.$$

Ainsi, en regroupant les termes de la somme  $S(q,p)$  suivant leur valeur, on obtient :

$$\boxed{S(q,k) = \sum_{\ell=1}^{\frac{q-1}{2}} \ell C_\ell = \sum_{\ell=1}^{\frac{q-1}{2}} \ell \left( \left\lceil \frac{(\ell+1)p}{q} \right\rceil - \left\lceil \frac{\ell p}{q} \right\rceil \right) = \sum_{\ell=1}^{\frac{q-1}{2}} \ell \left( \left\lfloor \frac{(\ell+1)p}{q} \right\rfloor - \left\lfloor \frac{\ell p}{q} \right\rfloor \right).}$$

La dernière égalité découle du fait que puisque  $q$  est un nombre premier ne divisant ni  $k$ , ni  $k+1$ , ni  $p$ , les quantités  $\frac{kp}{q}$  et  $\frac{(k+1)p}{q}$  sont non entières, et donc leur partie entière par excès diffère de leur partie entière par défaut de 1 ; ces 1 se compensent.

6. On en déduit enfin que

$$S(q,p) + S(p,q) = \sum_{\ell=1}^{\frac{q-1}{2}} k \left( \left\lfloor \frac{(k+1)p}{q} \right\rfloor - \left\lfloor \frac{kp}{q} \right\rfloor \right) + \sum_{\ell=1}^{\frac{q-1}{2}} \left\lfloor \frac{kp}{q} \right\rfloor = \sum_{\ell=1}^{\frac{q-1}{2}} k \left\lfloor \frac{(k+1)p}{q} \right\rfloor - (k-1) \left\lfloor \frac{kp}{q} \right\rfloor = \frac{q-1}{2} \left\lfloor \frac{(q+1)p}{2q} \right\rfloor$$

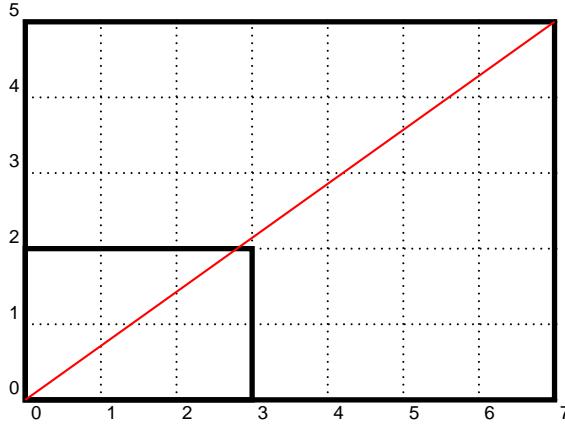


FIGURE 1 – Interprétation géométrique

On a déjà justifié l'inégalité  $\frac{(q+1)p}{2q} < \frac{p+1}{2}$ . De plus  $\frac{(q+1)p}{2q} \geq \frac{q}{2} \geq \frac{q-1}{2}$ , donc

$$\left\lfloor \frac{(q+1)p}{2q} \right\rfloor = \frac{p-1}{2}.$$

On peut donc en conclure que :

$$S(q,p) + S(p,q) = \frac{q-1}{2} \cdot \frac{p-1}{2}.$$

L'interprétation géométrique consiste à compter les points à coordonnées strictement positives dans le petit rectangle de la figure 1 en les comptant horizontalement s'ils sont au dessus de la diagonale du grand rectangle, et verticalement s'ils sont en-dessous.

7. On a donc

$$\binom{p}{q}_L \times \binom{q}{p}_L = (-1)^{S(p,q)+S(q,p)} = (-1)^{\frac{p-1}{2} \cdot \frac{q-1}{2}}.$$

Les symboles de Legendre étant leur propre inverse, il vient :

$$\binom{q}{p}_L = (-1)^{\frac{p-1}{2} \cdot \frac{q-1}{2}} \binom{p}{q}_L.$$

Démontrer enfin la loi de réciprocité quadratique donnée dans le préambule du problème.

### Partie III – Démonstration trigonométrique de la loi de réciprocité quadratique (Eisenstein)

1. On délinéarise  $\sin(mx)$  :

$$\sin(mx) = \operatorname{Im}(e^{imx}) = \operatorname{Im}((\cos(x) + i\sin(x))^m) = \operatorname{Im}\left(\sum_{k=0}^m \binom{2n+1}{k} i^k \cos^{2n+1-k}(x) \sin^k(x)\right).$$

En conservant la partie imaginaire, donc les indices  $k = 2\ell + 1$  impairs, il vient :

$$\sin(mx) = \sum_{\ell=1}^n (-1)^\ell \binom{2n+1}{2\ell+1} \cos^{2(n-\ell)}(x) \sin^{2\ell+1}(x) = \sum_{\ell=1}^n (-1)^\ell \binom{2n+1}{2\ell+1} (1 - \sin^2(x))^{n-\ell} \sin^{2\ell+1}(x)$$

Ainsi, en posant  $P_n = \sum_{\ell=1}^n (-1)^\ell \binom{2n+1}{2\ell+1} X^\ell (1-X)^{n-\ell}$ , il vient

$$P_n(\sin^2(x)) = \frac{\sin(mx)}{\sin(x)}.$$

Le coefficient dominant de  $P_n$  est (si cette quantité est non nulle) :

$$\sum_{\ell=1}^n (-1)^\ell (-1)^{n-\ell} \binom{2n+1}{2\ell+1} = (-1)^n \sum_{\ell=1}^n \binom{2n+1}{2\ell+1} = \frac{(-1)^n}{2} \sum_{k=0}^{2n+1} \binom{2n+1}{k},$$

puisque'un ensemble non vide a autant de sous-ensembles de cardinal pair que de cardinal impair, ce qu'on obtient en considérant la bijection  $X \mapsto X \triangle \{x\}$ ,  $x$  étant un élément fixé de l'ensemble total  $E$ . Ainsi, d'après la formule du binôme,

$$\sum_{\ell=1}^n (-1)^\ell (-1)^{n-\ell} \binom{2n+1}{2\ell+1} = (-1)^n 2^{2n} = (-4)^n.$$

Ainsi, le coefficient dominant de  $P_n$  est  $(-4)^n = (-4)^{\frac{m-1}{2}}$ .

2. On recherche les racines de  $P_n$ . Pour cela, on remarque que si  $\sin(mx) = 0$ , avec  $x \in ]0, \frac{\pi}{2}[$ , alors  $\sin^2(x)$  est racine de  $P$ . Or,

$$\sin(mx) = 0 \iff mx \equiv 0 [\pi] \iff x \equiv 0 [\frac{\pi}{m}]$$

Ainsi,  $\sin^2$  étant strictement croissante sur  $[0, \frac{\pi}{2}]$ , on obtient  $n = \frac{m-1}{2}$  racines distinctes de  $P_n$  :

$$r_k = \sin^2 \left( \frac{k\pi}{m} \right), \quad k \in \llbracket 1, n \rrbracket.$$

Comme  $P_n$  est de degré  $n$ , on a toutes ses racines dans  $\mathbb{C}$ . Ainsi, on peut factoriser :

$$P_n = (-4)^{\frac{m-1}{2}} \prod_{k=1}^n \left( X - \sin^2 \left( \frac{k\pi}{m} \right) \right).$$

En évaluant en  $\sin^2(x)$ , il vient :

$$\boxed{\frac{\sin(mx)}{\sin(x)} = (-4)^{\frac{m-1}{2}} \prod_{j=1}^{\frac{m-1}{2}} \left( \sin^2(x) - \sin^2 \frac{2\pi j}{m} \right).}$$

3. On a  $qk \equiv r_q(k) [p]$ , donc  $\frac{2\pi}{p}qk \equiv \frac{2\pi}{p}r_q(k) [2\pi]$ . Ainsi,

$$\sin \left( \frac{2\pi}{p}qk \right) = \sin \left( \frac{2\pi}{p}r_q(k) \right) = \sin \left( \frac{2\pi}{p}e_q(k)|r_q(k)| \right),$$

et par imparité du sinus,

$$\boxed{\sin \left( \frac{2\pi}{p}qk \right) = e_q(k) \sin \left( \frac{2\pi}{p}|r_q(k)| \right)}.$$

4. On utilise le lemme de Gauss :

$$\left( \frac{q}{p} \right)_L = \prod_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} e_p(q) = \frac{\prod_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} \sin \left( \frac{2\pi}{p}qk \right)}{\prod_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} \sin \left( \frac{2\pi}{p}|r_q(k)| \right)}.$$

Or,  $k \mapsto |r_q(k)|$  est une bijection de  $\llbracket 1, \frac{p-1}{2} \rrbracket$  dans lui-même, donc

$$\begin{aligned} \left( \frac{q}{p} \right)_L &= \frac{\prod_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} \sin \left( \frac{2\pi}{p}qk \right)}{\prod_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} \sin \left( \frac{2\pi}{p}k \right)} \\ &= \prod_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} \left( (-4)^{\frac{m-1}{2}} \prod_{j=1}^{\frac{m-1}{2}} \left( \sin^2 \left( \frac{2\pi k}{p} \right) - \sin^2 \frac{2\pi j}{q} \right) \right) \\ &= (-4)^{\frac{p-1}{2} \cdot \frac{(q-1)}{2}} \prod_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} \prod_{j=1}^{\frac{m-1}{2}} \left( \sin^2 \left( \frac{2\pi k}{p} \right) - \sin^2 \frac{2\pi j}{q} \right) \end{aligned}$$

On peut bien sûr écrire de même

$$\left(\frac{p}{q}\right)_L = (-4)^{\frac{p-1}{2} \cdot \frac{(q-1)}{2}} \prod_{k=1}^{\frac{p-1}{2}} \prod_{j=1}^{\frac{m-1}{2}} \left( \sin^2\left(\frac{2\pi k}{q}\right) - \sin^2\left(\frac{2\pi j}{p}\right) \right),$$

et les deux expressions obtenues ne diffèrent que par le signe de chaque terme du produit. Or, il y a  $\frac{p-1}{2} \cdot \frac{q-1}{2}$  termes dans le produit, donc

$$\boxed{\left(\frac{p}{q}\right)_L = (-1)^{\frac{p-1}{2} \cdot \frac{q-1}{2}} \left(\frac{q}{p}\right)_L}.$$

#### Partie IV – Démonstration combinatoire de la loi de réciprocité quadratique

- La multiplication par  $m$  est une injection de  $\mathbb{Z}/p\mathbb{Z}$  dans lui-même, puisque  $m$  est inversible (donc régulier) dans  $\mathbb{Z}/p\mathbb{Z}$  (du fait que  $m$  est premier avec  $p$ ). Pour des raisons de cardinalité, c'est donc une bijection. Ainsi, en associant à chaque classe de  $\mathbb{Z}/p\mathbb{Z}$  son unique représentant dans  $\llbracket 0, p-1 \rrbracket$ , la multiplication par  $m$  induit, après réduction modulo  $p$ , une bijection de  $\llbracket 0, p-1 \rrbracket$  dans lui-même. Ainsi,  $\mu_m \in \mathfrak{S}(\llbracket 0, p-1 \rrbracket)$ .
- On a clairement, par associativité,  $\mu_m \circ \mu_n = \mu_{mn}$ , donc, par multiplicativité de la signature :

$$\varepsilon(\mu_{mn}) = \varepsilon(\mu_m)\varepsilon(\mu_n), \quad \text{soit: } \boxed{\left(\frac{mn}{p}\right)_Z = \left(\frac{m}{p}\right)_Z \left(\frac{n}{p}\right)_Z}.$$

- Soit  $m$  un résidu quadratique modulo  $m$ . Il existe donc  $n \in \mathbb{Z}$  tel que  $n^2 \equiv m \pmod{p}$ . On a alors  $\mu_m = \mu_{n^2}$ , et donc, d'après ce qui précède,

$$\boxed{\left(\frac{m}{p}\right)_Z = \left(\frac{n}{p}\right)_Z^2 = 1},$$

la dernière égalité découlant du fait que le symbole de Zolotarev prend par définition ses valeurs dans  $\{-1, 1\}$ .

- Remarquons pour commencer que  $G$  est le support d'un cycle de  $\mu_m$ , vu comme permutation de  $\mathbb{Z}/p\mathbb{Z}$  : il s'agit du cycle :

$$C = (1 \ m \ m^2 \ \cdots \ m^{r-1})$$

Soit maintenant  $aG$  une classe modulo  $G$ . Elle est de même cardinal que  $G$ , à savoir  $r$ , et elle est le support du cycle suivant de  $\mu_m$  :

$$(a \ am \ am^2 \ \cdots \ am^{r-1}).$$

Ainsi, on obtient autant de cycles à supports disjoints que de classes d'équivalence modulo  $G$  (à savoir  $\frac{p-1}{r}$ ). Il reste alors un dernier cycle, de longueur 1, constitué du point fixe 0.

Ainsi,  $\mu_m$  est bien composée de  $\frac{p-1}{r} + 1$  cycles à supports disjoints, dont 1 point fixe, les autres étant de longueur  $r$ . Le type cyclique est donc  $1^1 r^{\frac{p-1}{r}}$ .

- La signature d'une permutation  $\sigma$  d'un ensemble de cardinal  $n$  étant la parité de  $n - C(\sigma)$  où  $C(\sigma)$  est le nombre de cycles, on en déduit que

$$\varepsilon(\mu_m) = (-1)^{p - \frac{p-1}{r} + 1} \quad \text{soit: } \boxed{\varepsilon(\mu_m) = (-1)^{\frac{p-1}{r}}},$$

puisque  $p+1$  est pair. On distingue alors 2 cas :

- Si  $\frac{p-1}{r}$  est pair, disons  $\frac{p-1}{r} = 2\ell$ , alors

$$\left(\frac{m}{p}\right)_Z = \varepsilon(\mu_m) = (-1)^{\frac{p-1}{r}} = 1.$$

Par ailleurs,

$$m^{\frac{p-1}{2}} = m^{r\ell} = (m^r)^\ell = 1^\ell = 1 = \left(\frac{m}{p}\right)_Z.$$

- Si  $k = \frac{p-1}{r}$  est impair, alors  $\left(\frac{m}{p}\right)_Z = -1$ , et d'un autre côté,  $r$  étant pair,  $\frac{rk}{2}$  est entier, et non divisible par  $r$ , sinon, on aurait

$$2r \div rk \quad \text{puis:} \quad 2 \div k,$$

ce qui contredit notre hypothèse. Ainsi,  $m^{\frac{p-1}{2}} \not\equiv 1 [p]$  (puisque l'exposant n'est pas multiple de l'ordre). Puisque  $m^{\frac{p-1}{2}} \in \{-1, 1\}$  (d'après le théorème de Fermat), on en déduit que  $m^{\frac{p-1}{2}} = -1 = \left(\frac{m}{p}\right)_Z$ .

Ainsi, dans les deux cas,  $m^{\frac{p-1}{2}} = -1 = \left(\frac{m}{p}\right)_Z$ .

D'après la formule d'Euler (question I-1(c)), on en déduit que

$$\left(\frac{m}{p}\right)_Z = \left(\frac{m}{p}\right)_L$$

6. Comme dans les parties précédentes,  $q$  désigne un nombre premier impair distinct de  $p$ .

Notons  $\tau : x \mapsto x + 1$  la permutation circulaire de  $\mathbb{Z}/p\mathbb{Z}$  (il s'agit du cycle  $(0 \ 1 \ \dots \ p-1)$ ). Alors l'application  $\nu : i \mapsto qi + j$  est égale à la composée  $\tau^j \circ \mu_q$ . Il s'agit donc d'une permutation de  $\mathbb{Z}/p\mathbb{Z}$ , en tant que composée de permutations.

On a de plus

$$\varepsilon(\nu) = \varepsilon(\tau)^j \varepsilon(\mu_q).$$

Or,  $\tau$  est une permutation circulaire, donc un cycle de longueur  $p$ . Sa signature est donc  $(-1)^{p+1} = 1$ , puisque  $p$  est impair. On en déduit que

$$\varepsilon(\nu) = \varepsilon(\mu_q) = \left(\frac{q}{p}\right)_Z.$$

7. L'application  $\sigma_j$  est clairement bien définie. Il s'agit d'une permutation, puisqu'on peut facilement définir une réciproque (en utilisant la réciproque de la permutation  $\nu$  de la question précédente) :

$$(i, j') \mapsto \begin{cases} (\nu^{-1}(i), j') & \text{si } j = j' \\ (i, j') & \text{sinon.} \end{cases}$$

De plus, tout couple  $(i, j')$  tel que  $j' \neq j$  est point fixe, et si  $C = (x_1 \ \dots \ x_k)$  est un cycle de  $\nu$  définie dans la question précédente,  $C_j = ((x_1, j) \ (x_2, j) \ \dots \ (x_k, j))$  est un cycle de  $\sigma_j$ . La réciproque est vraie aussi. Ainsi, les cycles non triviaux de  $\sigma_j$  sont de même type que ceux de  $\nu$ . Comme les cycles triviaux (de longueur 1) ont une signature de 1, on en déduit que

$$\varepsilon(\sigma_j) = \varepsilon(\nu) = \left(\frac{q}{p}\right)_Z.$$

8. On peut écrire  $\sigma$  comme une composée :

$$\sigma = \sigma_{q-1} \circ \dots \circ \sigma_1 \circ \sigma_0.$$

Ainsi,

$$\varepsilon(\sigma) = \prod_{j=0}^{q-1} \varepsilon(\sigma_j) = \left(\frac{q}{p}\right)_Z^q \quad \text{soit:} \quad \varepsilon(\sigma) = \left(\frac{q}{p}\right)_Z,$$

la dernière déduction provenant de l'imparité de  $q$ .

9. La première partie de la question a été traités dans le cours : l'application  $\pi$  est clairement un morphisme de groupe, et si  $\pi(k) = (0, 0)$ , alors  $p \div k$  et  $q \div k$ , donc  $pq \div k$ , puisque  $p$  et  $q$  sont premiers entre eux. Ainsi, le noyau de  $\pi$  est  $\{0\}$ , donc  $\pi$  est injective. Pour des raisons de cardinalité, c'est donc une bijection. Ainsi,  $\pi$  est un isomorphisme de groupes.

La définition de  $\lambda$  est non ambiguë puisque tout entier s'écrit d'au plus une façon sous la forme  $qi + j$ ,  $(i, j) \in \mathbb{Z} \times \llbracket 0, q-1 \rrbracket$  (unicité de la division euclidienne). Elle est exhaustive, par existence de cette division, et du fait que pour  $k \in \llbracket 0, pq-1 \rrbracket$ , le quotient de la division euclidienne est bien strictement inférieur à  $p$  : il existe donc

$i \in \llbracket 0, p-1 \rrbracket$  et  $j \in \llbracket 0, q-1 \rrbracket$  tels que  $k = qi + j$ . Enfin, elle est bien à valeurs dans  $\llbracket 0, pq-1 \rrbracket$ , puisque pour  $i \in \llbracket 0, p-1 \rrbracket$  et  $j \in \llbracket 0, q-1 \rrbracket$ ,

$$0 \leq pj + i \leq p(q-1) + (p-1) = pq - 1.$$

Ainsi,  $\boxed{\lambda \text{ est bien définie.}}$

Par symétrie,  $pj + i \mapsto qi + j$  est tout aussi bien définie, et constitue une réciproque de  $\lambda$ , donc  $\lambda$  est bijective. C'est donc une  $\boxed{\text{permutation de } \llbracket 0, pq-1 \rrbracket}$ .

Enfin,

$$\pi(qi + j) = (qi + j, qi + j) = (qi + j, j) = \sigma(i, j), \quad \text{donc:} \quad \pi^{-1} \circ \sigma(i, j) = (qi + j).$$

De même, par symétrie,  $\pi^{-1} \circ \tau(i, j) = pj + i$ .

De la définition de  $\lambda$ , il vient bien l'égalité :

$$\boxed{\lambda \circ \pi^{-1} \circ \sigma = \pi^{-1} \circ \tau}.$$

10. On a donc

$$\lambda \circ \pi^{-1} \circ \sigma \circ \pi = \pi^{-1} \circ \tau \circ \pi.$$

Or,  $\pi^{-1} \circ \sigma \circ \pi$  est une permutation de  $\mathbb{Z}/pq\mathbb{Z}$  (ou de façon similaire de  $\llbracket 0, pq-1 \rrbracket$ ), ayant même type cyclique que  $\sigma$ . En effet, si  $(x_1 \dots x_k)$  est un cycle de  $\pi^{-1} \circ \sigma \circ \pi$ , alors  $(\pi(x_1) \dots \pi(x_k))$  est un cycle de  $\sigma$ , et réciproquement (effet de la conjugaison sur les cycles). De même pour  $\tau$ .

Ainsi, la signature ne dépendant que du type cyclique,

$$\varepsilon(\tau) = \varepsilon(\pi^{-1} \circ \tau \circ \pi) = \varepsilon(\lambda)\varepsilon(\pi^{-1} \circ \sigma \circ \pi) = \varepsilon(\lambda)\varepsilon(\sigma).$$

On détermine alors la signature de  $\lambda$  en comptant les inversions, c'est-à-dire les entiers  $n < n'$  tels que  $\lambda(n) > \lambda(n')$ . On écrit  $n = qi + j$  et  $n' = q'i + j'$  les divisions euclidiennes de  $n$  et  $n'$  par  $q$ . L'inégalité  $n < n'$  se traduit alors par l'inégalité lexicographique  $(i, j) < (i', j')$

Par ailleurs,  $\lambda(n) = pj + i$  et  $\lambda(n') = pj' + i'$ . Ainsi, de la même façon, l'inégalité  $\lambda(n) > \lambda(n')$  se traduit par l'inégalité lexicographique  $(j, i) > (j', i')$ .

Il s'agit donc de dénombrer les couples de couples  $((i, j), (i', j'))$ , tels que  $(i, j) < (i', j')$  et  $(j', i') < (j, i)$  pour l'ordre lexicographique. On ne peut clairement par avoir  $i = i'$ , sinon la première inégalité amène  $j < j'$ , qui est incompatible avec la deuxième. De même, on ne peut pas avoir  $j' = j$ . Ainsi, on doit avoir  $i < i'$  et  $j' < j$ . Réciproquement, ces conditions donnent bien les inégalités qu'on veut. Par conséquent, un tel couple de couple sera déterminé par le choix d'une première paire  $\{i, i'\} \in \mathcal{P}_2(\llbracket 0, p-1 \rrbracket)$  ( $i$  sera alors le plus petit des deux éléments), et d'une deuxième paire  $\{j, j'\} \in \mathcal{P}_2(\llbracket 0, q-1 \rrbracket)$  ( $j$  sera alors le plus grand des deux éléments).

Le nombre de couples de ce type est donc  $\binom{p}{2}\binom{q}{2} = \frac{p(p-1)}{2} \cdot \frac{q(q-1)}{2}$ .

On en déduit que

$$\varepsilon(\lambda) = (-1)^{\frac{p(p-1)}{2} \cdot \frac{q(q-1)}{2}} = ((-1)^{pq})^{\frac{p-1}{2} \cdot \frac{q-1}{2}}, \quad \text{donc:} \quad \boxed{\varepsilon(\lambda) = (-1)^{\frac{p-1}{2} \cdot \frac{q-1}{2}}},$$

puisque  $pq$  est impair.

En injectant cela dans l'identité précédente, on obtient bien, d'après les questions IV-5 et IV-8 :

$$\boxed{\left( \frac{p}{q} \right)_L = (-1)^{\frac{p-1}{2} \cdot \frac{q-1}{2}} \left( \frac{q}{p} \right)_L.}$$